

6295/13

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 février 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 février 2013

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Recommandation de la Banque centrale européenne du 4 février 2013
au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du
commissaire aux comptes extérieur de la Central bank of Cyprus
(BCE/2013/3)



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 11 février 2013 (13.02)
(OR. en)**

6295/13

UEM 21

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Monsieur Mario DRAGHI, Président de la Banque central européenne

Date de réception: 7 février 2013

Destinataire: Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

Objet: Recommandation de la Banque central européenne du 4 février 2013
au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire
aux comptes extérieur de la Central bank of Cyprus (BCE/2013/3)

Les délégations trouveront ci-joint la recommandation de la Banque central européenne
BCE/2013/3.

p.j.: Recommandation de la BCE - BCE/2013/3



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 4 février 2013

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes
extérieur de la Central bank of Cyprus**

(BCE/2013/3)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Central Bank of Cyprus expirera après la vérification des comptes de l'exercice 2012. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2013.
- (3) La Central Bank of Cyprus a sélectionné KPMG Limited en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2013 à 2017,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

Il est recommandé de désigner KPMG Limited en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Central Bank of Cyprus pour les exercices 2013 à 2017.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 4 février 2013.

Le président de la BCE

Mario DRAGHI